

Pour favoriser la transition du CE vers le CSE sans pénaliser les OD, les élus du CE DO Sud réunis en séance le 25 Juillet 2019 , proposent d'avancer la fin des prestations ASC au 18 OCTOBRE 2019 pour répondre au mieux aux préconisations de l'expert-comptable lors de la séances du 25 juin, et les recommandations du bureau lors du CE du 28-29 mars et permettre une meilleure gestion de la clôture des dossiers.

Toujours dans ce but, nous proposons de permettre aux OD dès le 1 er septembre 2019 et à titre exceptionnel d'utiliser 100% du montant du panier en chèques (lire, vacances, culture ...).